

Communiqué de presse

Zurich, 27 janvier 2015

Seite 1/8

Ce document est une communication confidentielle et vous ne devez pas la transmettre, pas plus que son contenu, à toute personne non habilitée à la recevoir en vertu des légendes contenues dans le présent document. En particulier, ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne sont pas publiés et ne sauraient être diffusés aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon et ne constituent pas une offre de souscription de valeurs mobilières dans ces pays ni dans aucun autre pays.

Pour son entrée à la bourse SIX Swiss Exchange, Sunrise fixe une fourchette de cours par action impliquant une capitalisation boursière de 2,8 milliards à 3,3 milliards de CHF

- Sunrise fixe une fourchette de cours de CHF 58 à CHF 78 par action
- L'admission à la cote et le premier jour de cotation à la bourse SIX Swiss Exchange sont prévus le 6 février 2015 au plus tard
- Le produit de l'émission primaire, évalué à 1,35 milliard de CHF environ, devrait renforcer considérablement le bilan de Sunrise en ramenant son ratio dette nette/EBITDA à 2,7 (ratio de levier financier) après l'introduction en bourse
- Etant donné les signes d'engouement des investisseurs lors des sessions d'information, l'actionnaire vendeur a accepté de vendre 4,3 millions d'actions lors de l'offre initiale, représentant un montant d'environ 250 millions de CHF pour le bas de la fourchette
- Le flottant pourrait atteindre 57,2% du capital avant exercice de l'option de rallonge (borne inférieure de la fourchette)
- Une position concurrentielle sur un marché suisse attrayant, qui affiche de meilleurs facteurs de croissance structurelle, une nette tendance à la convergence et adoption rapide des nouvelles technologies
- Une marque forte, reconnue pour son caractère innovant et son service client apprécié
- Une politique de distribution très attrayante fondée sur des flux de trésorerie confortables et croissants

Sunrise Communications Group AG (ci-après «Sunrise» ou «l'entreprise»), holding nouvellement créé détenant Sunrise Communications AG, principal opérateur privé de télécommunications pleinement intégré de Suisse, a annoncé aujourd'hui son entrée en bourse («initial public offering» – IPO) sur le SIX Swiss Exchange, accompagnée de la publication du prospectus d'émission (ci-après «le prospectus») et du début du processus de constitution du carnet d'ordres. La fourchette de cours pour les actions proposées avec une valeur nominale de CHF 1.00 chacune a été fixée à CHF 58 – 78 par action. Le premier jour de cotation à la bourse SIX Swiss Exchange est prévu le 6 février 2015 au plus tard. Le produit de l'introduction en bourse

Communiqué de presse

Zurich, 27 janvier 2015

Seite 2/8

permettra à l'entreprise de renforcer considérablement son bilan et de saisir les opportunités de croissance futures. L'entrée en bourse prévue témoigne de l'engagement à long terme de l'entreprise sur le marché suisse et s'inscrit le cadre de sa stratégie consistant à investir dans ses réseaux fixe et mobile intégrés qui sont à la pointe du progrès.

«L'introduction en bourse constitue un nouveau chapitre de l'histoire de Sunrise et s'accompagne d'opportunités enthousiasmantes pour l'entreprise, ses clients et ses salariés», se félicite Libor Voncina, CEO de Sunrise. Et d'ajouter: «Le secteurs des télécoms dans son ensemble en Europe et en Suisse profite de l'essor remarquable des données mobiles et de la convergence et notre entrée en bourse nous aidera à tirer le meilleur profit de ces opportunités, tout en renforçant notre position de leader du marché innovant et centré sur le client.»

3,1 milliards de CHF: la capitalisation boursière implicite de Sunrise si l'introduction se fait au milieu de la fourchette de cours envisagée

La fourchette de cours pour les actions nominatives ordinaires proposées avec une valeur nominale de CHF 1,00 a été fixée à CHF 58 – 78 par action, ce qui implique une capitalisation boursière comprise entre 2,8 milliards et 3,3 milliards de CHF pour l'entreprise, incluant environ 1,35 milliard de CHF de recettes issues de l'émission primaire d'actions.

L'offre initiale totale («offre initiale») portera sur 17,3 – 23,3 millions de nouvelles actions nominatives ordinaires émises par Sunrise et 4,3 millions d'actions existantes proposées par l'actionnaire vendeur. Sunrise et CVC ont également donné au syndicat de banques la possibilité d'attribuer des contingents plus élevés (option dite «de rallonge ou greenshoe») pouvant aller jusqu'à 4,1 millions d'actions existantes enregistrées, équivalent à 15% de l'offre initiale proposée par l'actionnaire vendeur. Cette option pourra être exercée dans les 30 jours calendaires qui suivront le premier jour de cotation sur la SIX Swiss Exchange.

Une fois l'introduction en bourse menée à bien, le nombre d'actions proposées dans le cadre de l'offre initiale représentera 51,1 – 57,2 % du capital-actions émis (le «flottant») avant exercice de l'option de rallonge, et 58,8 – 65,7% à supposer que l'option de rallonge soit pleinement exercée.

Les périodes de blocage définies sont de six (6) mois pour CVC et pour le conseil d'administration et de douze (12) mois pour l'entreprise, avec dans chaque cas les exceptions usuelles; une période de blocage échelonnée s'applique par ailleurs au Group Management Board (direction du Groupe) allant jusqu'à trente-six (36) mois dans le cadre des dispositifs d'incitation actuels et futurs.

L'introduction en bourse de Sunrise consiste en une émission en souscription publique auprès des investisseurs en Suisse, des placements privés dans certains territoires étrangers et aux

Communiqué de presse

Zurich, 27 janvier 2015

Seite 3/8

Etats-Unis, dans chaque cas en application du Règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 (le «Securities Act») et des exonérations prévues par la directive européenne sur les prospectus conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Des placements privés auprès d'investisseurs institutionnels qualifiés sont également prévus aux Etats-Unis en application de la Règle 144A du Securities Act.

Le produit de l'introduction en bourse, évalué à environ 1,35 milliard de CHF, réduira considérablement la dette au bilan et permettra une politique de distribution très attrayante

Le produit de l'émission primaire, évalué à 1,35 milliard de CHF environ, servira au désendettement de l'entreprise et réduira substantiellement le coût de sa dette. La réduction du coût de la dette, conjuguée à la performance opérationnelle et à la normalisation des dépenses en capital après une période d'investissements élevés, permettra à Sunrise de mettre en œuvre une politique de distribution des bénéfices aux actionnaires attrayante et pérenne après l'introduction en Bourse.

En 2015, Sunrise s'engage à verser un dividende absolu d'au moins CHF 135 millions, qui sera versé en 2016. A partir de 2016, Sunrise s'engage sur un ratio de distribution des dividendes équivalent à au moins 65% de ses flux de trésorerie disponibles. En outre, lorsque Sunrise parviendra à ramener son ratio dette nette/EBITDA à 2,5 conformément à son objectif, l'entreprise envisage de reverser son excédent de trésorerie à ses actionnaires.

L'opérateur pleinement intégré numéro 1 en Suisse, un marché prometteur

Sunrise est le deuxième opérateur télécom en Suisse avec un chiffre d'affaires de 2 milliards de CHF et un EBITDA de 621 millions de CHF entre le 1^{er} octobre 2013 et le 30 septembre 2014. L'entreprise possède plus de 3,3 millions de relations clients en Suisse et fournit des services intégrés de téléphonie fixe et mobile, d'Internet réseau fixe et d'IPTV. Principal challenger «tout-en-un» (pleinement intégré) du marché suisse, avec une part de marché de 27% dans la téléphonie mobile et 9% pour l'Internet haut débit, Sunrise est bien placée pour profiter des opportunités offertes par la convergence sur le marché des particuliers et augmenter sa part de marché dans le segment B2B.

La Suisse, qui se démarque par la croissance soutenue de son PIB et de sa population, son niveau de vie élevé, son environnement propice aux affaires, est un marché axé sur la qualité et où le trafic de données est élevé comparé aux autres pays européens. La Suisse a vu son PIB progresser de 2,0% (taux de croissance annuel composé – TCAC) entre 2012 and 2014¹ et jouit d'un PIB par habitant deux fois supérieur à la moyenne de l'UE à 15². Le marché suisse du mobile affiche l'un des chiffres d'affaires moyen par abonné les plus élevés d'Europe (CHF 40

¹ Source: prévisions de l'EUI

² Non corrigé en fonction des PPA

Communiqué de presse

Zurich, 27 janvier 2015

Seite 4/8

contre CHF 21,2 pour l'UE à 15³) et une croissance de 13% dans le domaine des clients convergents ayant souscrit une offre groupée fixe et mobile (T3 2013-T3 2014).

L'appréciation du franc suisse aura un impact neutre voire positif

La décision de la Banque nationale suisse de permettre la forte appréciation du franc devrait avoir un impact neutre, voire positif, sur Sunrise. La dépréciation de l'euro réduira les coûts de refinancement de Sunrise car une partie de sa dette libellée en euros n'est pas couverte (unhedged). Par ailleurs, l'entreprise réalise son chiffre d'affaires en francs suisses.

Cotation et début des transactions prévus pour le 6 février 2015 au plus tard

La procédure de réservation par prix commencera le 27 janvier 2015 et devrait se terminer le 5 février 2015 ou avant. L'annonce du cours vendeur final et le nombre final d'actions proposées devraient être publiés le 6 février 2015 ou avant (dans tous les cas, avant l'ouverture de la bourse SIX Swiss Exchange). La cotation et le début des transactions sur les actions Sunrise sur le SIX Swiss Exchange devraient avoir lieu le 6 février 2015 ou avant.

Deutsche Bank et UBS servent de coordinateurs et teneurs de livre associés pour l'entrée en bourse. Berenberg et Morgan Stanley agissent en tant que teneurs de livre adjoints, tandis que la Banque Vontobel est co-arrangeur principal de l'opération. Lilja & Co. agit en tant que conseil indépendant pour CVC et Sunrise.

Informations importantes pour les médias

Cotation	SIX Swiss Exchange (Main Standard)
Symbole de l'action	SRCG
Numéro de sécurité suisse	26.729.122
ISIN	CH0267291224
Fourchette de prix	De CHF 58 à CHF 78 par action proposée
Actions proposées	Offre de base de: - jusqu'à 23,3 millions d'actions enregistrées d'une valeur nominale de CHF 1.00, nouvellement émises par Sunrise - 4,3 millions d'actions enregistrées existantes d'une valeur nominale de CHF 1.00, proposées par l'actionnaire vendeur Option de surallocation jusqu'à 4,1 millions d'actions secondaires (jusqu'à 15% de l'offre de base) proposée par l'actionnaire vendeur

³ Source: Analysys Mason. Basé sur la moyenne 2013

Communiqué de presse

Zurich, 27 janvier 2015

Seite 5/8

Planning

Période de réservation par prix	du 27 janvier au 5 février 2015 - 12 h 00 (midi) HEC pour les clients des banques privées et de détail - 15 h 00 HEC pour les investisseurs institutionnels Période de réservation par prix susceptible d'être étendue ou raccourcie
Tarifification et attribution des actions	le 5 février 2015 ou plus tôt
Annonce du cours final par action proposée et nombre final d'actions proposées	le 6 février 2015 ou plus tôt
Cotation des actions et début des transactions	le 6 février 2015 ou plus tôt
Fourniture des titres dématérialisés des actions proposées contre paiement du cours	le 10 février 2015 ou plus tôt
Dernier jour pour exercer l'option de surallocation	le 8 mars 2015 ou plus tôt

Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous adresser à:

Stefan Kern
Head of Corporate Communications
Sunrise Communications AG
Téléphone: 0800 333 000
Depuis l'étranger : +41 58 777 76 66
media@sunrise.net

Uwe Schiller
Head of Investor Relations
Sunrise Communications AG
Téléphone: +41 58 777 96 86
uwe.schiller@sunrise.net

Communiqué de presse

Zurich, 27 janvier 2015

Seite 6/8

A propos de Sunrise

Sunrise is the second largest integrated telecommunications provider in Switzerland, based on revenues, and the leading alternative operator in both the mobile and landline retail voice markets, with approximately 2.5 million mobile and 0.4 million landline customers respectively as of December 31, 2014. Sunrise is the third-largest landline internet provider with approximately 327 thousand subscriptions and 107 thousand IPTV subscriptions as of December 31, 2014.

Sunrise offers a broad range of services, including mobile voice and data, landline voice & other (retail voice, business services and wholesale voice) and landline internet & IPTV, to both residential and business customers as well as to other operators. Sunrise has been consistently innovating in recent months notably through the successful launches of Sunrise Freedom (de-coupling of mobile hardware without fixed contract terms for the mobile service), Sunrise Home (flexible new fixed offering) as well as Sunrise Advantage (convergence offering). These recent innovations underpin Sunrise's commitment to deliver a best-in-class convergent experience.

The company markets its services primarily through the Sunrise brand and addresses clearly defined market segments with a multi-brand strategy through the MTV (Young & Youth), the yallo, Ortel and Lebara (Ethno) and Business Sunrise brands (business customers). Sunrise benefits from a 10,800 km nationwide state-of-the-art fiber network backbone. Sunrise provides mobile services through its own network based on GSM/GPRS/EDGE, UMTS/HSPA and LTE/4G technologies. As of December 31, 2014, Sunrise's UMTS/HSPA coverage was > 99% while its LTE/4G coverage had already reached approximately 85%. On the fixed side, Sunrise leverages more than 600 points of presence in its fully-invested LLU network, with a coverage of approximately 85% of households in Switzerland. The company has full access to the most advanced next-generation fiber technologies, such as vectoring, FTTS, FTTB and FTTH thanks to its partnerships with Swisscom, SFN and local utilities.

For the financial year ended December 31, 2013, the Company generated total revenue of CHF 2,021.2 million and Adjusted EBITDA of CHF 620.3 million. With offices all over Switzerland and its Headquartered in Zurich, Sunrise had a total of 1,852 FTE as of September 30, 2014.

Pour en savoir davantage sur Sunrise, rendez-vous sur: www.sunrise.ch.

À propos de CVC

CVC Capital Partners («CVC») est l'une des principales sociétés de capital-investissement et de conseil en investissement dans le monde. Fondée en 1981, CVC s'est constitué un réseau de plus de 20 bureaux employant plus de 300 collaborateurs en Europe, en Asie et aux États-Unis.

Actuellement, CVC gère des fonds au nom de plus de 300 investisseurs d'Amérique du Nord, d'Europe, d'Asie et du Moyen-Orient, qui lui confient leurs capitaux pour des périodes de 10 ans ou plus. Provenant de fonds de pension, d'institutions financières et d'autres partenaires, les fonds de CVC sont dirigés vers des placements attrayants visant à créer de la valeur sur le long terme, en étroite collaboration avec les équipes de gestion. À l'heure actuelle, à travers ses fonds de crédit et de capital-investissement en Europe et en Asie, CVC enregistre des engagements totalisant 72 milliards d'USD, de la part des investisseurs les plus avisés. CVC a réalisé plus de 300 investissements dans une vaste gamme de secteurs et de pays de par le monde, totalisant des achats de parts sociales de plus de 150 milliards d'USD. Au total, le groupe CVC gère plus de 50 milliards d'USD d'actifs. Aujourd'hui, CVC est engagée dans plus de 60 entreprises dans le monde, qui ensemble emploient près de 400 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de près de 120 milliards d'USD.

Communiqué de presse

Zurich, 27 janvier 2015

Seite 7/8

Legal Notice

This announcement is not an offer to sell, or a solicitation of an offer to purchase, any securities of the Company, nor shall it or any part of it form the basis of, or be relied on in connection with any contract or investment decision. This announcement is not for publication or distribution (directly or indirectly) in or to the United States, Canada, Australia, Japan or any other jurisdiction in which such distribution would be unlawful.

This announcement is not an offer of securities for sale in the United States. The securities to which this announcement relates have not been and will not be registered under the United States Securities Act of 1933, as amended (the "Securities Act"), and may not be offered or sold in the United States absent registration or an exemption from registration under the Securities Act. There will not be a public offering of securities in the United States.

This announcement is not an offering circular within the meaning of Article 652a of the Swiss Code of Obligations, nor is it a listing prospectus within the meaning of the listing rules of the SIX Swiss Exchange or a prospectus under any other applicable laws. Investors should not subscribe for or purchase any securities referred to in this announcement except on the basis of information in any prospectus (and any supplement(s) thereto) which may be published in due course. Copies of any prospectus will, following publication, be available from the Company's registered office. This document does not constitute a recommendation regarding the shares.

This announcement is not an invitation nor are they intended to be an inducement to engage in investment activity for the purpose of Section 21 of the Financial Services and Markets Act 2000, as amended ("FSMA"). In the United Kingdom, this document and any other materials in relation to the securities described herein is only being distributed to, and is only directed at, and any investment or investment activity to which this announcement relates is available only to, and will be engaged in only with, "qualified investors" (as defined in section 86(7) of the FSMA) and who are (i) persons having professional experience in matters relating to investments who fall within the definition of "investment professionals" in Article 19(5) of the FSMA (Financial Promotion) Order 2005 (the "Order"); or (ii) high net worth entities falling within Article 49(2)(a) to (d) of the Order (all such persons together being referred to as "relevant persons"). Persons in the United Kingdom who are not relevant persons should not take any action on the basis of this announcement and should not act or rely on it.

This announcement does not constitute an "offer of securities to the public" within the meaning of Directive 2003/71/EC of the European Union, as amended (the "Prospectus Directive") of the securities referred to herein in any member state of the European Economic Area (the "EEA"). Any offers of the securities referred to in this announcement to persons in the EEA will be made pursuant to an exemption under the Prospectus Directive, as implemented in member states of the EEA, from the requirement to produce a prospectus for offers of the Securities. In any EEA Member State that has implemented the Prospectus Directive, this communication is only addressed to and is only directed at qualified investors in that Member State within the meaning of the Prospectus Directive, i.e., only to investors who can receive the offer without an approved prospectus in such EEA Member State.

This announcement contains statements that are, or may be deemed to be, forward-looking statements. In some cases, these forward-looking statements can be identified by the use of forward-looking terminology or subjective assessments, including the words "expects", "targets", "designed", "intends" or "plans" or comparable terminology or by discussions of plans, objectives, targets, goals, future events or intentions. These forward-looking statements include matters that are not historical facts or which may not otherwise be provable by reference to past events, and are based on assumptions. By their nature, forward-looking statements are subject to known and unknown risks and uncertainties because they relate to events and/or depend on circumstances that may or may not occur in the future. There are a number of factors that could cause actual results and developments to differ materially from those expressed or implied by these statements and forecasts. Past performance of the Company cannot be relied on as a guide to future performance.

The information, opinions and forward-looking statements contained in this announcement speak only as at its date, and are subject to change without notice. Neither the Company nor any other person undertakes any obligation to review, update, confirm, or to release publicly any revisions to any forward-looking statements to reflect events that occur or circumstances that arise in relation to the content of this announcement.

Each of the Joint Global Coordinators, Joint Bookrunners and the Co-Lead Manager is acting exclusively for the Company in connection with the planned offering. They will not regard any other person as their respective client in relation to the planned offering and will neither be responsible nor provide protection to anyone other than the Company, nor will they provide advice to anyone other than the Company in relation to the planned offering, the contents of this announcement or any other matter referred to herein.

Communiqué de presse

Zurich, 27 janvier 2015

Seite 8/8

In connection with the offer or sale of the securities referred to herein, the underwriters may over-allot the securities or effect transactions with a view to supporting the market price of the securities at a level higher than that which might otherwise prevail. Any stabilisation action or over-allotment will be conducted by the underwriters in accordance with all applicable laws and rules. Save as required by law or regulation, the underwriters do not intend to disclose the extent of any stabilisation action. No representation is made as to whether the underwriters will engage in any stabilisation activity or that this activity, if commenced, will not be discontinued without notice.